

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
0413311421

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Prise en location de 4 places de stationnement destinées au relogement des agents du pôle d'insertion 2/3.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le pôle d'insertion du 2/3 occupe actuellement les locaux situés au sein de la copropriété de la « Villa d'Este », Rue Mazenod à Marseille (13002). Il s'avère, cependant, que l'immeuble voisin va prochainement faire l'objet d'un vaste programme de réhabilitation induisant le déménagement du pôle d'insertion.

Dans l'attente d'un relogement définitif, ledit pôle sera installé provisoirement dans les locaux de la rue d'Hozier à Marseille (13002). Cet immeuble n'offrant pas de parking, il est proposé afin de permettre aux effectifs d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions, de prendre en location 4 places de stationnement dans un des parkings publics situés à proximité.

Après recherches, il apparaît que le parking « REPUBLIC », situé 22 Rue François MOISSON à Marseille 2ème, disposerait de 4 emplacements à la location. La société INDIGO, gestionnaire, contactée, propose un tarif de 350 €HT/trimestre/unité, soit pour 4 places, une somme globale de 1680 €TTC. Le contrat d'abonnement prendrait effet à compter du 1^{er} décembre 2018.

En termes de localisation géographique, il semble que la proposition de la société INDIGO corresponde à la recherche.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-jointe.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL